

Ville de Sevrans

Rapport d'orientations budgétaires

2019

Ce présent rapport est présenté selon les dispositions de la loi NOTRe du 7 août 2015 et du décret du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire et conformément à la LPFP de 2018, ainsi que la circulaire préfectorale du 25 janvier 2018.

Il comprend un document d'orientation et des rubriques détaillées présentant l'ensemble des pièces obligatoirement à inscrire dans un rapport d'orientation budgétaire ainsi que le rapport égalité femmes-hommes.

SOMMAIRE

	Titre	Page
	Sommaire	1
	Introduction	3
	Première partie : du global au local, les collectivités face à la crise	6
	A) Pour la planète, réconcilier la préservation de l'environnement et l'égalité	6
	B) Pour l'Etat, prendre ses responsabilités	9
	C) Pour Sevrans, un budget sécurisé, qui anticipe et qui protège	13
	D) Une stratégie financière offensive	15
	Deuxième partie : un service public pour renforcer le lien social	18
	A) Au quotidien, la protection de notre environnement	18
	B) Au quotidien, la République	19
	C) Au quotidien, les services techniques	19
	D) Au quotidien, nos enfants	20
	E) Au quotidien, la petite enfance	21
	F) Au quotidien, les écoles	22
	G) Au quotidien, les sports	24
	H) Au quotidien, la culture	25
	I) Au quotidien, l'économie et l'emploi	26
	J) Au quotidien, la santé	27
1	K) Au quotidien, la solidarité	28
	L) Au quotidien, l'insertion	28
	M) Au quotidien les retraités	29
	N) Au quotidien, plus de prévention pour plus de sécurité	30
	O) Au quotidien, des services plus proches des habitants	31
	P) Au quotidien, l'amélioration de l'habitat et des logements	33
	Troisième partie : faire de Sevrans une ville en avance pour l'environnement	35
	A) Valoriser la place de l'eau	36
	B) Améliorer la qualité de l'air.	37
	C) Améliorer l'intégration de la Nature dans la ville	38
	Conclusion	39

Après une décennie marquée par des investissements importants et indispensables pour restructurer la Ville¹, le conseil municipal s'est engagé dans une stratégie de retour progressif à une stabilité budgétaire, en s'appuyant sur un service public toujours plus efficace. Cette démarche exigeante permettra à Sevrans de retrouver une liberté d'intervention au service de la population et d'assurer pleinement ses missions de service public. Cette démarche budgétaire a été confortée en 2018 par :

- La remise de deux rapports de la Chambre régionale des comptes portant sur les exercices 2013 et suivants sur la compétence générale pour le premier et sur la compétence scolaire pour le second. Ces deux rapports ont confirmé les particularités de Sevrans : la jeunesse et la forte demande sociale de la population, un niveau important d'endettement qui

3

Potentiel fiscal moyen par habitant (Sevrans)	636,10 €
Potentiel fiscal moyen par habitant (Territoire)	1 222,73 €
Revenu moyen par habitant (Sevrans)	9 709,73 €
Revenu moyen de la strate	14 668,97 €
Population QPV à Sevrans	23 849
Population de 3 à 16 ans à Sevrans	11 113

Figure 1 - Données fiscales pour Sevrans - DGFIP 2017-2018. Le potentiel fiscal moyen par habitant est deux fois plus faible que celui des autres villes du territoire Paris Terres d'Envol

pèse sur la commune, lié au mécanisme de financement de l'ANRU, un potentiel fiscal faible et un niveau de ressource limité, une forte dépendance vis-à-vis des dotations de l'Etat, la part importante de la masse

salariale.

- La mise en œuvre de la contractualisation budgétaire permet de confirmer la trajectoire de stabilisation budgétaire et de sécuriser le niveau des dotations de l'Etat. Ceci impose pour la Ville une stratégie budgétaire offensive : il s'agit d'accentuer les efforts sur la perception des recettes, de les rechercher et de les pérenniser.

¹ Voir document ANRU I

DEPUIS DIX ANS

Les opérations pour équiper la ville de nouvelles structures et remettre en état un patrimoine très dégradé étaient indispensables, tout comme les aménagements paysagers, la réhabilitation ou la création d'écoles, la reconstruction d'une crèche, la création de deux nouvelles maisons de quartier, la création de jardins partagés, la création d'une salle gymnique, la restructuration d'équipements sportifs, la création d'un nouveau gymnase, la création d'un nouvel espace culturel multimédia et la création d'un centre municipal de santé.

Cette contractualisation prévue par la loi de finances 2018-2022 vise à baisser de 3% les dépenses de fonctionnement du budget de l'Etat.

La commune a obtenu un taux de 1.35% de possibilité d'augmentation de son budget de fonctionnement, soit un montant supérieur aux 1,2% initialement prévus par la loi. Cela signifie que la commune dispose d'une marge d'évolution limitée à 1 200 000 euros chaque année sur

	2018	2019
Dépenses réelles de fonctionnement en €	87 420 808	88 600 989
Besoin de financement initial en €	-5 733 000	-4 093 000
Besoin de financement contractualisé en €	-6 968 000	-5 276 000
Capacité de désendettement annuel (en années)	19,5	18,5

son budget. Cette marge de manœuvre est d'autant plus contrainte que la Ville a été confrontée, comme tout

Figure 2 - Indicateurs de la contractualisation - rappel des objectifs

un chacun, à la hausse des prix de 2,1% et à celle des fluides de 12% en 2018.

Cet objectif a été respecté en 2018 grâce à un effort de tous les services et par la restructuration de la direction des finances, tournée davantage vers la recherche et la perception des recettes. Autre point amélioré : la baisse des délais de paiements, comme le souligne la Chambre régionale des comptes. Cet effort sera accentué.

En 2019, la Ville signera un contrat de partenariat ordonnateur – comptable. De plus, en complément du budget 2019, un programme pluriannuel d'investissement (PPI) sera présenté.

4

Enfin, le rôle de la commission des finances, coprésidée par un élu de l'opposition, a été renforcé. Elle contrôle, évalue et accompagne pas après pas l'exécution budgétaire.

Le budget 2019 pour Sevrans doit être un budget qui anticipe et protège. Ce budget est tourné vers le développement de la Ville, vers la prise en compte des besoins quotidiens des habitants, vers un dialogue constant.

C'est un budget d'égalité, d'égalité sociale, d'égalité entre les femmes et les hommes, parce qu'il permet l'accès de toutes et de tous au service public. Ce sera le fil rouge des politiques publiques sevranaises pour 2019. C'est aussi l'égalité territoriale, pour une meilleure répartition des ressources au sein du Territoire, mais aussi sur la prise en compte des spécificités de la Seine-Saint-Denis.

C'est un budget de fraternité, parce qu'il favorise les rencontres dans les quartiers, encourage les liens entre les générations, les rencontres entre les habitants, et renforce l'action de la ville dans le domaine de la sécurité et de la sûreté. Il est ancré dans l'amélioration du quotidien.

C'est un budget porteur d'avenir, parce qu'il accompagne l'émergence des projets sérieux ambitieux et durables : Sevrans Terre d'Eaux, Sevrans Terre d'avenir et Cycle Terre. Ces projets

sont chiffrés, négociés, travaillés avec l'ensemble des services de l'Etat et, pour certains, avec l'Union Européenne.

Le budget 2019 se prépare dans le respect des engagements pris pour répondre aux attentes des sevranaises et des sevranaïes.

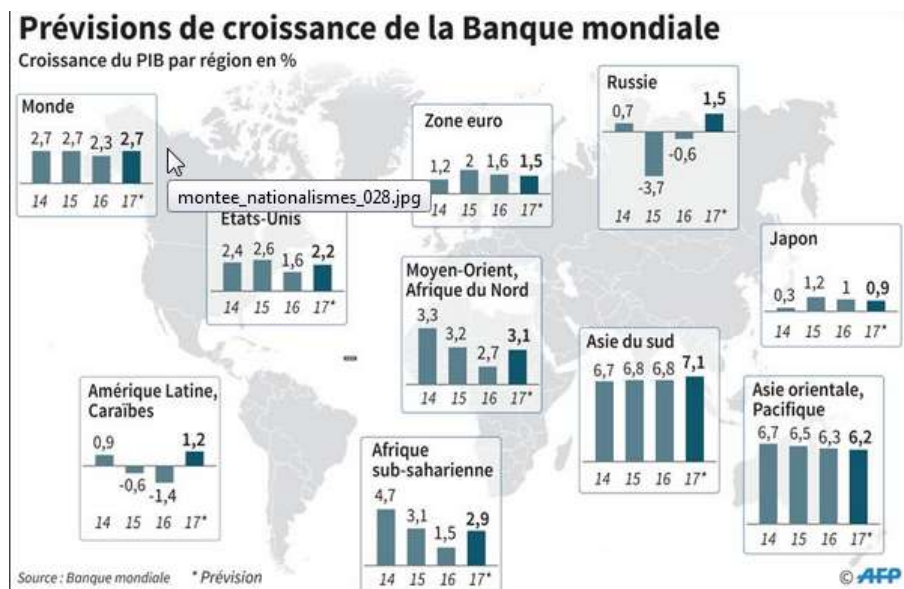
Dans un contexte contraint, il s'agit de développer les atouts de Sevrans et de s'appuyer sur des projets qui permettent à la Ville de poursuivre sa transformation au service des sevranaises et des sevranaïes. Ces projets sont discutés, amendés, co-construits avec (et pour) les habitantes et les habitants.

Après la première phase de la rénovation urbaine, après cette urgente et nécessaire réparation, la Ville doit désormais s'épanouir et se tourner vers un cadre plus large : la métropolisation. C'est pour cela que de grands projets ont été lancés. Et c'est parce que ces projets sont attractifs et solides que Sevrans a deux gares du métro Grand Paris Express. Comme un balancier, l'arrivée du métro renforce la pertinence et la réussite de ces projets.

Ces grands projets développés autour du projet plus global Sevrans Terre d'Avenir se concrétisent. Ils donnent à Sevrans la crédibilité pour défendre à tous les niveaux ses intérêts. D'une façon générale, les finances de Sevrans doivent prendre en compte la progression démographique en cours (50 815 habitants selon la DGFIP) et les besoins particuliers d'une population très jeune.

Première partie : du global au local, les collectivités locales face à la montée de la défiance

A) Pour la planète, réconcilier la préservation de l'environnement et l'égalité



La croissance des pays du Nord est plus faible que celle des pays du Sud. Pourtant, la fracture entre les pays les plus riches et les pays les plus pauvres ne cesse de s'élargir.

Les crises terroristes, alliées à des événements

climatiques d'une ampleur sans

6

Figure 3 - Prévisions de croissance selon la Banque Mondiale - L'économiste - 22 mai 2017

précédent ont conduit des millions de personnes sur les routes de l'émigration.

Ceci renforce alors d'autres tensions : face à une croissance au ralenti, à un vieillissement de leur population, à des écarts sociaux qui se creusent, de nombreux pays dits « riches » préfèrent la défiance à l'égard de ces populations.

Sevan est une caisse de résonance de ces migrations, avec une forte diversité d'origine de sa population. La Ville agit au quotidien pour la solidarité, notamment avec des cours d'alphabétisation dans les maisons de quartiers et l'accueil ouvert à tous les enfants dans ses écoles. Autour de l'Université Participative Inter-âges (UPI), du Théâtre de la Poudrerie, de la Micro-Folie et de toutes les actions culturelles entreprises, la diversité et la connaissance, ainsi que les actions interculturelles sont au rendez-vous. Sevan utilise tous les outils républicains pour favoriser les rencontres fraternelles : laïcité, solidarité et tolérance. Elle œuvre pour des rencontres et pour la Paix, du Sri Lanka au Moyen Orient. Le Conseil municipal est conscient que Sevan n'est pas une ville isolée et que nécessairement, les enjeux et les risques de guerre de même que le terrorisme, ailleurs dans le monde, nous touchent, nous concernent et nous engagent. C'est pour cela que le Conseil municipal soutient les projets solidaires portés

par les services de la Ville et par les habitants, en lien avec d'autres villes et d'autres continents.

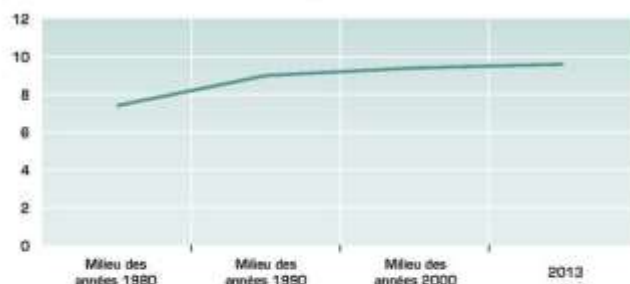
La planète est en état d'urgence écologique. Le réchauffement climatique tue la planète, ses ressources, ses habitants, et affecte aussi son économie. Entre 1998 et 2017, le coût des catastrophes climatiques, engendrés par des épisodes de climat extrême, a explosé de 251 % par rapport aux vingt années précédentes, selon un rapport établi par le Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNISDR). Soit un coût qui atteint quelques **2.908 milliards de dollars sur une vingtaine d'années**. Ce même rapport prévoit qu'à horizon 2030, cette facture s'élèverait jusqu'à 500 milliards de dollars par an, **soit 10 000 milliards de dollars en vingt ans**. Ceci grève la croissance économique mondiale et sera un vrai frein si rien ne se fait dans les prochaines années.

La France est en état d'urgence sociale. Depuis vingt ans, les inégalités de revenus en France augmentent de manière régulière : les revenus des plus pauvres stagnent, tandis que ceux des plus fortunés continuent de croître. Toute une partie de la population est en souffrance. Plus que jamais, la question de la solidarité se pose : entre les travailleurs et les personnes en recherche d'emploi, entre les jeunes et les seniors, entre la classe moyenne et les plus fragiles.

Le sentiment d'inégalité, de déclassement s'accroît quand d'un côté on augmente les taxes sur le quotidien, et que l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF) est supprimé, alors que la transmission du patrimoine est remise

Données : L'écart entre les riches et les pauvres est au plus haut depuis 30 ans : les 10 % les plus riches gagnent maintenant 9.6 fois plus que les 10 % les plus pauvres.

Rapport des revenus entre le décile supérieur et le décile inférieur dans les pays de l'OCDE



Source : OCDE (2015), *Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264235519-fr>.

Figure 4 - Ecart entre les revenus les plus hauts et les plus bas - OCDE

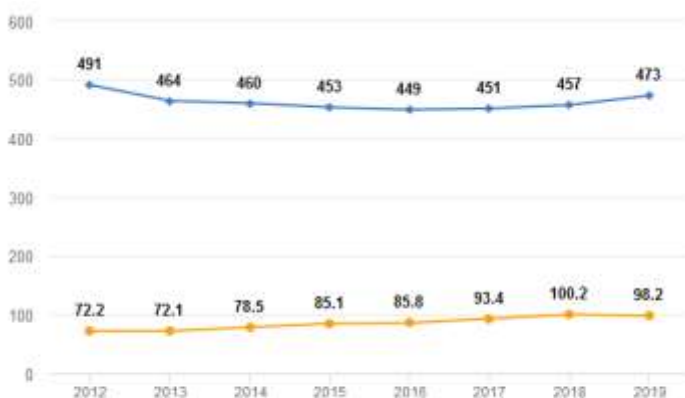


Figure 5 - Evolution des "niches fiscales" - Rapport de la Cour des comptes 2018 et loi de finances 2019 - Le Figaro - 7 décembre 2018

en question ou que les « niches fiscales » sont de plus en plus nombreuses, représentant 100 milliards d'euros.

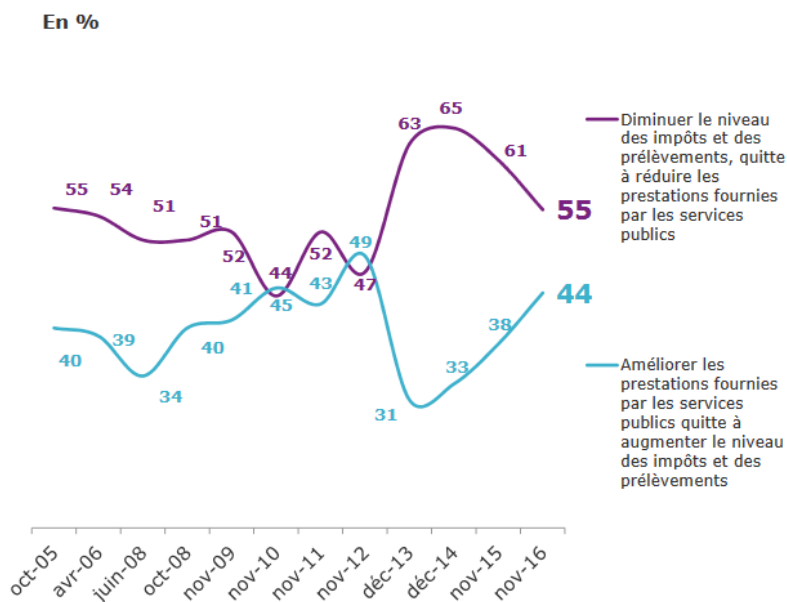
Mais l'enjeu majeur, c'est de cesser d'opposer « ceux qui ont peur de la fin du monde et ceux qui ont peur de la fin du mois ». C'est de ne pas renoncer à l'écologie, à la lutte contre le réchauffement climatique,

d'oublier le risque que nos enfants nous jugent avec mépris, lorsque la facture des catastrophes écologiques altèrera leur avenir.

Sevrans inscrit son projet dans la transition écologique et sociale, au quotidien par ses actions pour l'isolation des bâtiments, publics ou privés, par la modernisation écologique des réseaux de chaleur vertueux et économes. Elle s'oppose aux projets mégalomaniacs et re-centralisateurs d'EuropaCity, d'autant que nous avons plus besoin de proximité et de dynamiser nos commerces. Elle agit pour la rénovation de la ligne B et contre le CDG Express.

Elle s'est jointe en 2018 à l'action juridique contre le groupe TOTAL aux cotés de collectivités locales de toutes tendances politiques. Parce que nous devons contraindre les pollueurs à être les payeurs.

Les français comprennent moins le sens de l'impôt. Le graphique ci-contre montre qu'entre



améliorer les services publics et diminuer les impôts, leur choix se porte sur la diminution de la pression fiscale. Ceci est paradoxal, alors même que les services publics garantissent à la fois l'égalité et la cohésion nationale et territoriale. Les services publics, ont pour mission de satisfaire l'intérêt général et les besoins de toutes et de tous. Ici encore, ce sont les collectivités territoriales qui sont en première ligne.

Figure 6 - Souhait de voir baisser les impôts au détriment des prestations de services publics - Institut Paul Delouvrier - 2017

En effet, un sondage IPSOS,

publié le 11 octobre 2018 indique que 79% des français font plus confiance aux collectivités locales pour organiser les services publics. C'est dire la responsabilité qui pèse sur les communes. **Les manifestations de novembre et de décembre 2018 confirment l'aspiration forte des classes populaires et moyennes pour un service public de qualité, proche et adapté aux réalités de terrain.**

B) Pour l'Etat, prendre ses responsabilités

Sur le plan national, la tendance est à la baisse des dépenses publiques.

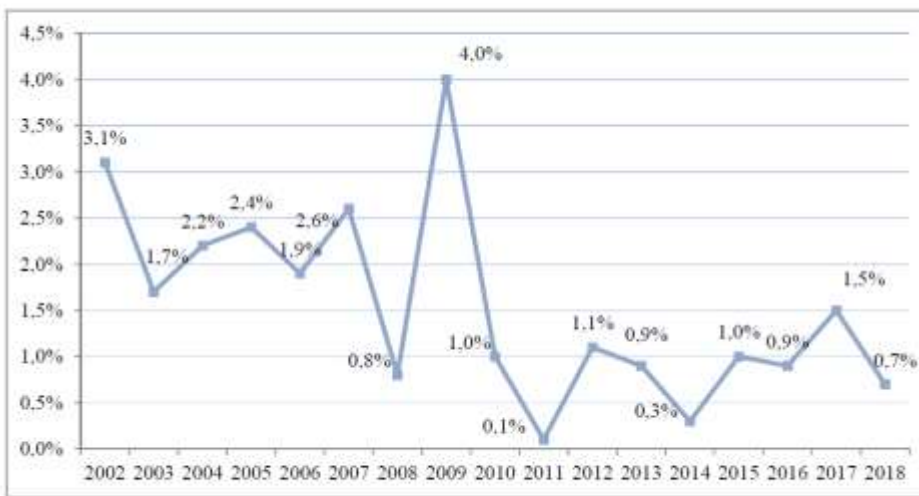
	2016	2017
PIB	1,20%	2,20%
Consommation des ménages	2,10%	1%
Investissement	2,80%	4,50%
Recettes publiques		4%
Dépenses publiques (hausse)		2,50%

Figure 7 - Chiffres clés de l'économie française - INSEE 2018

En 2017, la croissance du PIB a été de 2.2% au lieu des 1.5% prévus. Le déficit a été mesuré à 2.6% du PIB, ce qui place la France sous la barre des 3% du PIB de déficit public.

Un effort a été mis sur la modération, voire parfois la baisse franche, de la dépense publique. Le projet de loi de finances pour 2019

TAUX D'ÉVOLUTION EN VOLUME DE LA DÉPENSE PUBLIQUE, HORS CRÉDITS D'IMPÔT



Source : INSEE, comptes nationaux, base 2014, et calculs commission des finances, à partir des données d'inflation hors tabac exécutées, inscrites dans le Rapport économique, social et financier annexé aux projets de lois de finances et programme de stabilité pour l'année 2018.

Figure 8 - Evolution de la dépense publique - Rapport d'information AN n°1149 - 10 juillet 2018

prévoit un taux d'évolution de 0.7% contre 1.5% en 2017. Ceci a une incidence sur les collectivités territoriales à qui l'Etat demande des efforts considérables.

Baisse voire suppression des emplois aidés, baisse des

dotations, suppression de la taxe d'habitation, complexification des mécanismes de péréquation, les atteintes à la libre administration se multiplient. Les communes en particulier sont les plus impactées par cette tendance.

ÉVOLUTION DE LA DÉPENSE PUBLIQUE, PAR SOUS-SECTEUR

(en valeur, hors crédits d'impôt et hors transferts)

Sous-secteurs	2017	2018
Administrations publiques	2,5 %	1,8 %
État	3,7 %	1,7 %
Organismes divers d'administration centrale	-0,4 %	2,4 %
Administrations publiques locales (y compris investissement et Société du Grand Paris)	2,5 %	1,4 %
Administrations de sécurité sociale	2,1 %	2,0 %

Source : programme de stabilité pour les années 2018 à 2022.

Figure 9 - Evolution de la dépense publique par sous-secteurs - rapport d'information AN n°1149 - 10 juillet 2018

Deux grandes incertitudes pèsent sur elles : d'une part la compensation de la taxe d'habitation, d'autre part la question de la réforme institutionnelle.

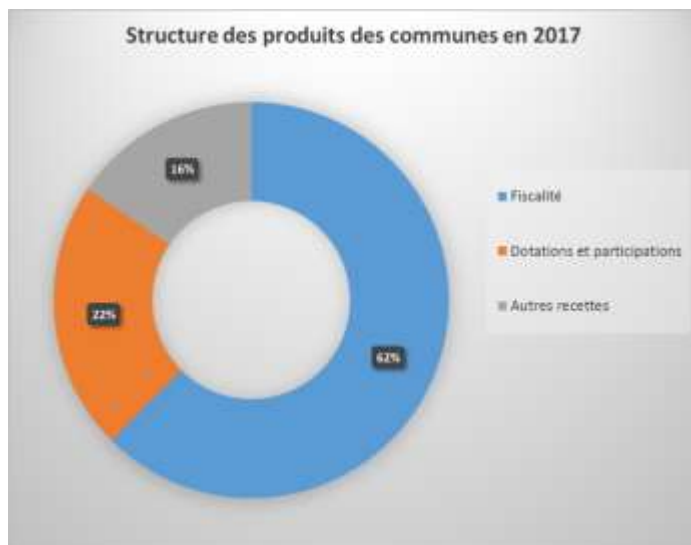


Figure 10 - Structure des produits des communes en 2017 - AMF 2018. Le graphique montre l'écart avec la ville de Sevrans dont la fiscalité représentait 29,92% des produits en 2017 ce qui souligne sa forte dépendance par rapport aux fonds de compensation et aux dotations de l'Etat.

- La compensation de la taxe d'habitation

Les produits de fonctionnement des communes pour 2017 représentent 83 milliards d'euros, en quasi-stabilité par rapport à 2016.

La fiscalité représente plus de 62.5% des produits de fonctionnement des communes mais seulement 29,92% des ressources de Sevrans.

De plus, la hausse du produit de la fiscalité (+0.6 milliard d'euros) vient compenser la baisse des versements

de l'Etat (-0.6 milliard d'euros) pour 2017.

10 Parmi les produits fiscaux, la taxe d'habitation représente plus de 30% du total des recettes fiscales des communes, soit 23 milliards d'euros. Cette situation souligne l'extrême dépendance de Sevrans où la taxe d'habitation représente 18,22% des ressources (19 245 402€ en 2018). Avec la suppression à terme de la taxe d'habitation il ne restera, comme impôt relevant de la commune que la taxe foncière qui représente 11,47% des recettes de fonctionnement (12 245 402€ en 2018)

L'article 5 de la loi de finances pour 2018 a donné le départ d'un processus qui mènera, à horizon 2021-2022 à la suppression de la taxe d'habitation pour l'ensemble des contribuables, du moins sur la résidence principale. La question de la compensation se pose alors : comment l'Etat va-t-il compenser, à l'euro près, les 23 milliards d'euros manquants ? Une commission a été chargée de réfléchir, fin 2017, à un «pacte financier entre l'Etat et les collectivités territoriales ». Cette commission n'a pas donné de grands résultats, mais a proposé de maintenir la taxe d'habitation pour les résidences secondaires et pour les logements vacants en zone tendue. Le Président de la République a annoncé une refonte d'ensemble de la fiscalité locale pour 2019. Aucune piste précise ne se dégage aujourd'hui et la colère monte chez les élus locaux. Pour preuve, un des débats lors du forum de l'AMF, le 22 novembre 2018 avait pour titre « *Finances locales : la libre administration étouffée ?* », montrant l'inquiétude des maires.

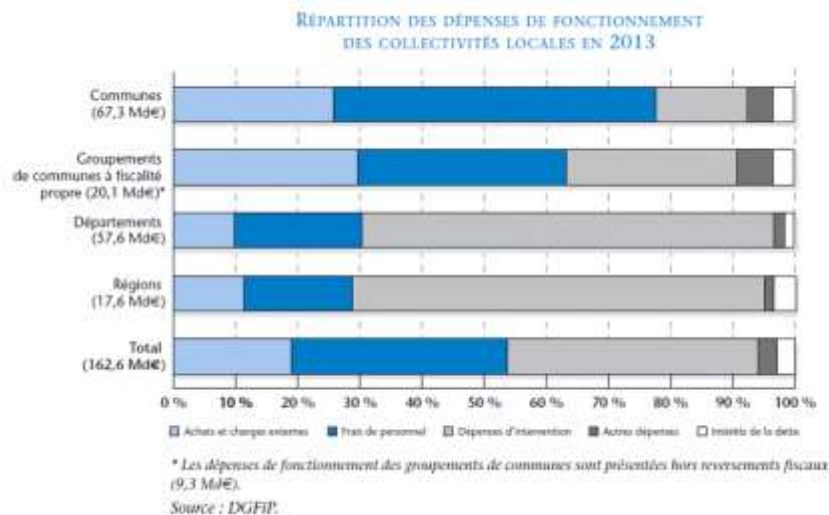


Figure 11 - Répartition des dépenses de fonctionnement des collectivités locales en 2013 - DGFIP

Le rapport d'information AN n°1149 du 10 juillet 2018, servant de base au débat d'orientation budgétaire à l'Assemblée nationale rappelle que le Gouvernement a annoncé vouloir déposer « au premier semestre de l'année 2019 » un projet de loi spécifique à la fiscalité locale.

Ce projet de loi s'appuierait sur quatre objectifs :

- attribuer aux collectivités des ressources fiscales conformes à l'équité entre contribuables et évitant les distorsions économiques
- rechercher une sécurité durable des ressources des collectivités respectant l'autonomie financière qui leur est garantie
- veiller à la cohésion territoriale en prévenant les écarts cumulatifs de richesse
- répartir la ressource entre niveaux de collectivités en cohérence avec leurs missions pour simplifier et responsabiliser.

Cette suppression remet en cause le principe d'autonomie financière des collectivités territoriales, pourtant garanti par la Constitution. Cette autonomie financière a pour corolaire le principe de la compensation financière des transferts de compétence (art.72-2C) qui devrait se faire à l'euro prêt.

Pour autant ce principe connaît une interprétation *a minima* de la part du Conseil Constitutionnel, ce qui permet au législateur de ne pas prévoir une augmentation des subventions ou une réorientation fiscale en cas d'accroissement du coût de la compétence transférée.

Ainsi, alors même que le législateur prévoit de donner davantage de compétences aux collectivités territoriales, la réforme fiscale empêchera les collectivités de les exercer.

- L'exigence d'une réforme fiscale juste et partagée

La disparition progressive de la part des impôts directs dans le budget de l'état et des collectivités est porteuse d'inégalités dans la mesure où la suppression d'un impôt direct se traduit soit par la suppression de personnels et de services, soit par une compensation par les

impôts indirects qui pénalisent plus fortement les catégories populaires. Le risque donc est de compenser la taxe d'habitation, impôt souvent injuste par un impôt encore plus injuste comme une taxe sur les carburants.

- L'échec de la Métropole du Grand Paris

La loi NOTRe avait pour ambition de réduire la fracture entre les villes pauvres et les villes riches de la région parisienne en favorisant une meilleure répartition des richesses sans prévoir de mécanisme redistributif. Sevrans se bat chaque jour pour une reconnaissance de ses droits qui ne peuvent être limités au strict calcul du fond de compensation des charges transférées.

En ce qui concerne la suppression d'un étage du mille-feuille, l'Alliance des territoires, qui réunit 122 maires de la région parisienne et 11 présidents d'EPT a réclamé le 12 novembre 2018 la disparition de la Métropole du Grand

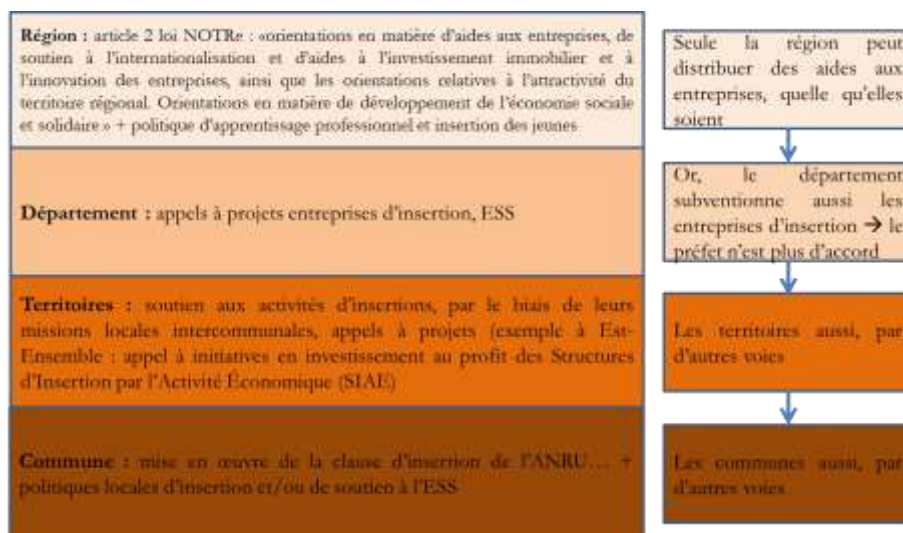


Figure 12 - Exemple d'enchevêtrement des compétences : l'économie sociale et solidaire - 2018

Paris à la ministre de la cohésion des territoires Madame Jacqueline Gourault et au Préfet Michel Cadot. Cette situation aboutit à une glaciation des situations existantes, au maintien des inégalités et à l'échec des objectifs de la loi NOTRe.

Le gouvernement étudie la piste des « compétences à la carte ». C'est ce qu'indique l'avis du Conseil d'Etat du 7 décembre 2017 : le gouvernement demande son avis au juge administratif sur le principe de transférer des compétences différentes à des collectivités territoriales de même catégorie.

Cette situation incite la ville de Sevrans à être attentive au financement des transferts de compétence et souligne la nécessité d'agir pour que chacune des collectivités EPT, département, région assume pleinement ses responsabilités sans les retourner en permanence sur la commune (actions pour le parc de la poudrerie, développement des PMI, mise en place du dispositif habitat, action économique...)

Le Conseil municipal sera attentif au retour sur les investissements et les participations de la commune dans les syndicats mixtes, SEAPFA, l'EPT Paris Terres d'Envol, la Métropole du Grand Paris... Ce sont plusieurs millions d'euros qui doivent être rendus à Sevrans et à ses habitantes et habitants.

C) Pour Sevrans, un budget sécurisé, qui anticipe et qui protège

La signature du contrat de maîtrise des finances locales avec l'Etat le 30 juin 2018 permet de stabiliser le versement des dotations.

Concernant la dotation globale de fonctionnement :

- Au niveau national, l'enveloppe de la DSU a progressé en 2018 de 110 millions d'euros passant de 2,1 milliards à 2,2 milliards d'euros, soit une progression de +5,3 %. Cette augmentation a permis à Sevrans de bénéficier d'un supplément de DSU de 657 000€, soit une hausse de 4,9% par rapport à 2017.

	2016	2017	2018	2019	Variation 2018/2019 en €	Variation 2018/2019 en %
Dotation forfaitaire	8 557 202	7 840 590	7 884 779	7 884 779	0	0%
+ DSU	12 511 867	13 524 184	14 142 222	14 735 048	592 826	4,2%
+ DNP	1 132 128	1 358 554	1 450 320	1 426 328	-23 992	-1,7%
+ FSRIF	5 233 365	6 481 080	6 600 362	6 415 749	-184 613	-2,8%
= DGF	27 434 562	29 204 408	30 077 683	30 461 904	384 222	1,3%

Figure 13 - Evolution des principaux reversements et prévisionnel pour 2019 - DGFIP - DRF

- L'enveloppe du Fonds de Solidarité de la Région Île-de-France (FSRIF) est passée de 310 millions d'euros en 2017 à 330 millions en 2018. Cette mesure a permis à Sevrans de percevoir un supplément de FSRIF de 250 000 euros en 2018, soit une hausse de 3,9% par rapport à 2017.

Les recettes fiscales (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti) devraient augmenter légèrement en 2019, sans augmentation de taux, par l'effet de la seule revalorisation des bases prévue par la loi de finances. Aucune évolution physique des bases (nouveaux contribuables) n'est prise en compte.

Les subventions publiques demeurent essentielles à la viabilité des projets portés par la commune, en fonctionnement comme en investissement.

	Sevrans	Aulnay	Le Bourget	Drancy	Dugny	Villepinte	Tremblay	Blanc-Mesnil
	2017	2017	2017	2017	2017	2017	2017	2017
Produits de fonctionnement total par habitant	2 074	1 947	1 741	1 698	2 192	1 194	3 490	1 892
Impôts locaux par habitant	621	750	702	587	750	765	1 083	667
Part des impôts locaux dans les produits de fonctionnement	29,92%	38,49%	40,03%	34,59%	34,23%	38,35%	31,04%	35,24%
DGF par habitant	451	140	97	290	405	133	12	270
Part de la DGF dans les produits de fonctionnement	21,75%	7,17%	5,56%	17,08	18,46%	6,68%	0,33%	14,26%
Charges de fonctionnement par habitant	2 016	1 902	1 620	1 601	1 905	1 869	3 246	1 807
Charges de personnel par habitant	1 003	1 136	750	851	1 198	953	1 573	938
Charges de personnel en % des charges	49,75%	59,71%	46,30%	53,16%	62,87%	50,98%	48,47%	51,94%
Ressources d'investissement par habitant	851	448	376	679	395	812	612	765
Excédent brut de fonctionnement par habitant	146	91	286	253	313	197	320	319
Capacité d'autofinancement par habitant	89	85	155	214	315	182	328	308
Encours de la dette par habitant	1 875	1 555	947	1 661	609	710	167	1 415
Annuité de la dette par habitant	319	157	146	149	133	72	8	221
Base TH par habitant	1 070	1 116	1 430	1 365	1 195	926	1 100	1 201
Base TFB par habitant	910	1 543	1 813	1 168	1 360	1 556	3 731	1 377
Produit TH par habitant	378	280	361	297	323	241	274	323
Produit TFB par habitant	238	222	337	265	423	516	824	340

Figure 14 - Tableau comparatif des principaux postes budgétaires du Territoire Paris Terres d'Envol – DGFIP. Il est à noter que Sevrans se situe au 7^e rang du Territoire au titre du produit par habitant du Foncier Bâti.

Sevrans n'a pas augmenté ses taux communaux de fiscalité locale depuis 2010. Ce choix sera maintenu en 2019.

Le tableau ci-dessus expose la situation de Sevrans comparée aux sept autres villes du Territoire Paris Terres d'Envol. Le produit des impôts locaux figure parmi les plus bas du Territoire. Le produit de la taxe foncière est aussi dans la tranche la plus basse. Ceci signifie que, lorsque la taxe d'habitation sera supprimée, les finances de la Ville ne reposeront que sur les versements de l'Etat et des autres institutions.

Alors que Sevrans dispose des plus faibles ressources de fonctionnement, c'est la ville qui disposait du plus haut niveau de ressources d'investissement provenant notamment des versements de l'ANRU.

Cette situation marque la nécessité de limiter le niveau des dépenses pour augmenter la capacité d'autofinancement, mais aussi l'exigence de la recherche de recettes nouvelles et certaines, permettant de maintenir les services publics essentiels à la population.



Figure 15 - Répartition des recettes de fonctionnement 2017 - DRF

TAXE D'HABITATION EN 2018	Nombre de foyers assujettis	Montant moyen par foyer en 2018	Nombre de foyers exonérés ou bénéficiant d'une baisse	Gain moyen pour les foyers concernés
Communes				
Aubervilliers	30 755	488 €	26 739	175 €
Aulnay-sous-Bois	29 429	609 €	23 948	177 €
Bagnolet	15 134	651 €	12 149	201 €
Le Blanc-Mesnil	19 647	616 €	16 949	187 €
Bobigny	18 162	547 €	16 477	188 €
Bondy	19 679	619 €	16 666	181 €
Le Bourget	6 226	610 €	5 004	211 €
Clichy-sous-Bois	8 711	564 €	7 866	159 €
Coubron	1 844	1 026 €	1 153	257 €
La Courneuve	14 668	358 €	13 332	135 €
Drancy	27 359	554 €	23 164	183 €
Dugny	3 925	578 €	3 525	225 €
Epinay-sur-Seine	19 113	548 €	16 293	179 €
Gagny	15 662	835 €	11 448	211 €
Gournay-sur-Marne	2 918	1 458 €	1 625	313 €
Lille-Saint-Denis	2 976	450 €	Non disponible	Non disponible
Les Lilas	10 463	822 €	7 000	255 €
Livry-Gargan	17 689	852 €	13 618	249 €
Montfermeil	8 980	1 113 €	7 131	308 €
Montreuil	46 590	702 €	33 949	204 €
Neully-Plaisance	8 934	789 €	5 827	179 €
Neully-sur-Marne	13 985	602 €	11 167	184 €
Noisy-le-Grand	27 840	800 €	19 766	214 €
Noisy-le-Sec	16 753	579 €	13 925	196 €
Pantin	24 655	556 €	Non disponible	Non disponible
Les Pavillons-sous-Bois	9 342	710 €	7 003	205 €
Pierrefitte	10 528	595 €	9 340	215 €
Le Pré-Saint-Gervais	7 725	493 €	5 868	158 €
Le Raincy	6 541	1 209 €	3 742	235 €
Romainville	11 872	531 €	9 467	189 €
Rosny-sous-Bois	19 360	790 €	14 662	233 €
Saint-Denis	42 714	455 €	36 325	158 €
Saint-Duen	22 516	604 €	18 827	199 €
Sevran	17 690	672 €	15 317	210 €
Stains	13 044	517 €	11 851	195 €
Tremblay-en-France	13 213	601 €	10 573	185 €
Vaujours	2 671	555 €	1 989	173 €
Villemomble	12 492	763 €	8 799	182 €
Villepinte	12 147	555 €	10 157	171 €
Villetaneuse	4 229	415 €	3 848	154 €
	618 179	670 €	495 956	200 €

LWINFOGRAPHIE

Figure 16 - Evolution de la TH et gains moyens - Le Parisien, 22 novembre 2018

Conformément aux dispositions de la loi NOTRe, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères s'applique depuis 2018 et a permis de diminuer le montant des versements effectués par Sevran à Paris Terres d'Envol au titre du fonds de compensation des charges transférées (FCCT). Le taux de 1,79% reste le plus bas de l'EPT il est de 8,74% pour les autres communes. La mise en place de cette TEOM, par l'EPT Paris Terres d'Envol est largement compensée par la disparition de la taxe d'habitation sur une période de trois ans. Dès cette année 87% des sevranaïses ont vu leur taxe d'habitation baisser de 210 euros en moyenne comme l'indique le journal Le Parisien du 22 novembre 2018.

D) Une stratégie financière offensive

Les projets de développement permettent à moyen et à court terme de bénéficier des recettes qui viennent soutenir l'investissement. Ainsi le projet Crétier comprend les produits de cession et les recettes du projet urbain partenarial (PUP) pour financer les aménagements.

La ville reste attentive au respect des objectifs de la loi NOTRe qui sont de favoriser la redistribution et l'égalité des territoires. Or la situation de *statu quo* est porteuse d'un risque pour les villes les plus fragiles en les faisant contribuer au même titre que les plus riches, voire plus, contrairement aux objectifs de la loi.

C'est la raison pour laquelle la ville de Sevran a dû batailler pour garder pour les sevranaïses les attributions du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC). De la même manière la ville demande un traitement équitable de la compétence assainissement. Enfin la mise en place de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) permet de baisser le poids du fonds de compensation des charges

territoriales et nécessite d'affiner le reste à charge pour la commune compte tenu des efforts consentis dans le cadre du nouveau marché de traitement des déchets.

La municipalité s'attache à limiter les appels de fonds du Territoire dont les actions doivent être financées par la dynamique économique de la Cotisation foncière des entreprises (CFE) et non par un alourdissement du fonds de compensation des charges transférées (FCCT).

En 2018, Sevrans a porté avec la ville de Tremblay-en-France l'exigence de l'adaptation de la fiscalité des pôles aéroportuaires examinée en commission des impôts, dans un souci de justice fiscale et territoriale.

Enfin la ville s'attachera à poursuivre sa recherche de partenariat qui lui permet de financer de manière importante ses actions. Ainsi la signature du Contrat Territorial Global avec la CAF a fait de Sevrans un site pilote qui permet de bénéficier d'un montant de subvention globalisé de 5 400 000€ en fonctionnement et un soutien en investissement.

➤ La limitation du recours à l'emprunt

La volonté de diminution du recours à l'emprunt a été affirmée depuis 2014



En 2018 la commune a respecté son pari de ne pas recourir à un nouvel emprunt. Toutefois l'emprunt signé avec ARKEA en 2017 a été imputé aux comptes 2018. En 2019, la commune continuera le processus de désendettement².

Figure 17 - Evolution du recours à l'emprunt de 2014 à 2019 – DRF – Pour 2019, le montant de l'emprunt serait estimé à 3 millions d'euros, si les cessions prévues ne se font pas.

➤ La dynamique des cessions limite le recours à l'emprunt

Depuis le début des années 2000 la Ville a mené une politique foncière visant à acquérir des parcelles stratégiques pour la maîtrise de son développement urbain.

Cette situation permet de promouvoir une politique de développement foncier dans le cadre d'une politique maîtrisée de développement urbain et de redynamisation économique. Les

² Voir annexe Structure de la Dette

principales cessions foncières pour 2019 s'inscrivent en continuité de cette politique et la renforcent sensiblement.

Ainsi, la dynamique des projets portés par la ville permettra de réaliser un volume important de cessions pour un montant total estimé à près de neuf millions d'euros sur trois ans. Les services seront mobilisés pour réaliser ces objectifs dans le respect des obligations réglementaires. Cet objectif doit permettre sur les trois prochaines années d'améliorer l'équilibre de la section

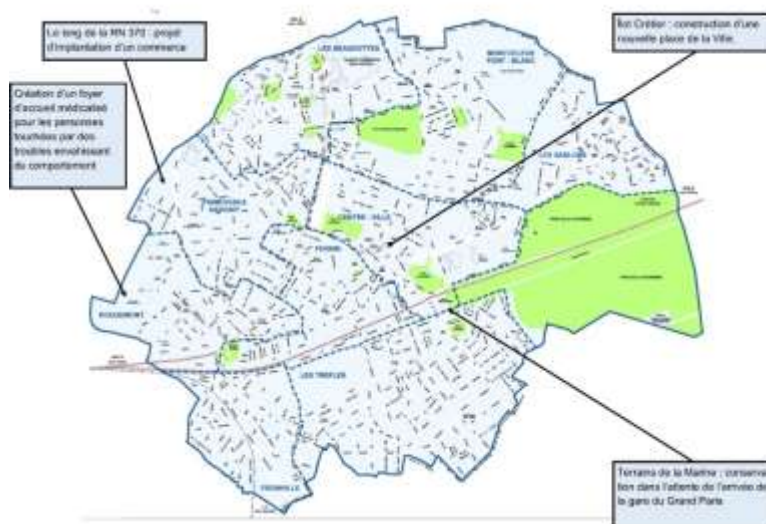


Figure 18 - Carte des principales cessions ou prévisions de cessions - DTAC

d'investissement, toutefois il ne peut, compte tenu des incertitudes liées à la faisabilité juridique être inscrit en totalité en recette d'investissement.

17

Après la pause de 2018, le recours de manière limitée à l'emprunt devra être envisagé pour permettre à la ville de répondre aux attentes des habitants.

Le montant des cessions est donc parallèle au recours à l'emprunt : si les cessions se font, il n'y aura pas lieu d'emprunter. Si elles ne se font pas, un emprunt limité peut être nécessaire.

Sur la base de ces recettes la Ville continuera à porter ses projets et s'attachera à améliorer le service au quotidien pour les sevranaises et les sevranaïes.

Deuxième partie : un service public pour renforcer le lien social

Dans tous les domaines, les choix budgétaires doivent protéger, renforcer l'égalité et préparer l'avenir.

Si l'objectif est bien la maîtrise des dépenses, l'accent est mis aussi sur l'augmentation des recettes : la recherche de financements extérieurs sera accentuée, et ce dans tous les domaines d'intervention de notre commune.

A) Au quotidien, la protection de notre environnement

La protection de l'environnement est une priorité absolue : en décembre 2018 les émissions de gaz à effet de serre ont augmenté de 2.7% dans le monde. C'est un record. C'est aussi une alarme : plus le réchauffement climatique s'installe, plus les factures énergétiques – pétrole, gaz ou électricité – augmentent. A Sevrans, le choix a été fait de prendre en compte le développement durable et la protection du climat comme fil rouge des politiques publiques. En 2019, cela se traduit par la préservation de la Friche Kodak dans le cadre du partenariat avec la CDC biodiversité, la poursuite du plan zéro phyto avec l'encouragement de méthodes alternatives sur les 89 kilomètres de voirie, l'implantation de ruches financées par le ministère de l'environnement, la création d'une serre aquaponique.

DES RECETTES EN PLUS

Des recettes complémentaires d'investissement dans le domaine des économies d'énergie ont permis de percevoir des certificats d'économie d'énergie (CEE). Cela représente 200 000€ sur le budget en 2018 et 500 000€ sur le budget 2019

C'est pour l'ensemble de ces réalisations, notamment l'ouverture de ses chaufferies « biomasse » et la rénovation énergétique de ses bâtiments que Sevrans a reçu le prix Energies citoyennes 2018.

En outre la ville est engagée dans une class action avec d'autres collectivités locales en direction de l'entreprise TOTAL pour qu'elle assume ses responsabilités en raison de sa participation au réchauffement climatique et à la destruction de la planète.

C'est une urgence pour tous nos jeunes et leurs futurs : une vraie question de justice climatique, environnementale et sociale.

B) Au quotidien, la République

La citoyenneté d'abord, en poursuivant et en développant les instances de dialogue et de concertation. Les succès des rencontres et des ateliers autour des grands projets urbains montrent le désir des sevranaises et des sevranaïses de s'approprier la construction des politiques publiques. Ce dialogue doit être quotidien. C'est pourquoi la ville poursuit l'amélioration des portails internet et développe les instances et les moments de rencontre avec l'ensemble de la population.

L'égalité, ensuite.

- L'égalité sociale, non seulement par le développement des services sociaux mais aussi par une démarche volontaire d'accès à la culture, au sport et à la santé et par un engagement immédiat dans le dédoublement des classes de CP et de CE1 pour favoriser une école de la réussite pour tous.
- L'égalité femmes-hommes, en privilégiant les investissements urbains volontaristes en matière d'appropriation de l'espace public. Parce que toutes les discriminations fondées sur le sexe, l'origine, la religion, la couleur de la peau, l'orientation sexuelle et les choix de vie doivent être combattues avec la plus grande fermeté.

19

La fraternité, enfin. En lançant un comité de la laïcité, en soutenant les associations de solidarité, en ayant une politique d'ouverture et de lutte contre l'exclusion, en travaillant avec les bailleurs et les organismes d'aides sociales, la Ville met tout en œuvre pour permettre à tous de se sentir accueilli dans la vie municipale.

C) Au quotidien, les services techniques

Les services techniques s'attacheront à renforcer leurs interventions au quotidien dans les écoles, les bâtiments publics, pour la propreté de la Ville, des espaces publics et sur le réseau de voirie.

DES RECETTES EN PLUS

Les services techniques ont mis en place une procédure de facturation d'utilisation de l'espace public par les réseaux d'électricité et de gaz. Cela va permettre de percevoir chaque année près de 40 000€.

Ces interventions représentent un coût en investissement, ils marquent une mobilisation importante du personnel tant en régie que pour le suivi des entreprises et des chantiers. En plus des interventions au

quotidien, plusieurs projets sont prévus pour 2019 : concrétisation du plan lumière, travail de rénovation de la voirie, poursuite des travaux d'amélioration de l'espace urbain.

La réorganisation du centre technique municipal en 2018 va permettre en 2019, d'accélérer la réactivité et la qualité des actions. Ces services interviennent au quotidien dans les écoles, les bâtiments publics, la propreté de la Ville, des espaces publics et sur le réseau de voirie.

Ces interventions représentent un coût en fonctionnement mais permet de ne pas recourir à la prestation privée sur des montants de travaux inférieurs à 10 000 €. De ce fait les interventions du centre technique municipal sont économiquement avantageuses par rapport à une intervention en entreprise.

L'année 2019, sera marquée par la mobilité d'une dizaine d'agents vers de nouvelles fonctions permettant de continuer à progresser dans leurs savoir-faire.

En plus des interventions au quotidien, plusieurs projets sont prévus pour 2019 :

- Les travaux de réfection du préau Crétier ont commencé, et devraient durer neuf mois,
- La réadaptation de la bibliothèque Yourcenar dans le cadre de la création de l'entrée côté rue Conrad,
- Pour l'Espace Mauriac, il est prévu des travaux de peinture et sols du hall principal et mise aux normes des locaux.
- La dernière tranche de travaux de la salle des fêtes sera réalisée,
- Le début des études de réhabilitation de la Piscine dans le cadre du plan piscine ainsi que pour la salle de trampoline.
- La finalisation des projets ANRU I pour les quartiers Beaudottes, Montcelleux et Rougemont,
- Les travaux d'amélioration de l'éclairage public seront poursuivis, afin de réaliser des économies d'énergie,
- La mise en place des prêts dit « *intracting* » facilitera la démarche de rénovation énergétique du patrimoine de la collectivité.
- La valorisation des certificats d'énergie suite aux travaux réalisés permettant de dégager une recette non négligeable.

D) Au quotidien, nos enfants

La Ville se mobilise pour l'avenir des habitants, dès la petite enfance.

C'est ainsi qu'elle développe les crèches, pour adapter l'offre de garde des nourrissons aux besoins des parents et à la réalité de leurs vies.

De la même façon, la Ville a engagé une action forte autour de l'accueil périscolaire et des centres de loisirs. Le retour à la semaine de quatre jours a nécessité de renforcer ces structures d'accueil.

En 2019, la Maison des découvertes et les centres de loisirs vont développer ainsi de nombreux projets éducatifs, avec un travail avec des partenaires extérieurs et la participation aux projets de la Ville (Théâtre de la Poudrerie, participation à Festi-jeux, à la semaine du droit des femmes...) et la création d'un festival des sciences.

DES RECETTES EN PLUS

Le « plan mercredi » a pour triple objectif de proposer un engagement pour un accueil éducatif de qualité, une approche renouvelée des activités éducatives et une ambition de continuité éducative entre notamment l'Éducation Nationale et les accueils périscolaires. Il permet d'amener la subvention pour l'accueil des enfants à 1€ par enfant et par heure d'accueil. Au total, l'aide sera de 64 800€.

Concernant les séjours vacances, le contrat passé avec le nouveau propriétaire de Serandon, faisant suite à sa vente et à sa réhabilitation par celui-ci, va permettre à la Ville de l'utiliser à un tarif préférentiel conformément à l'engagement pris lors de la vente.

Cet accord permet d'augmenter le nombre de places proposées en passant de 250 à 290.

21

Pour les adolescents, de 12 à 17 ans, les actions à entreprendre sont nombreuses avec l'ambition de délivrer un vrai projet éducatif et citoyen comme le projet théâtre, avec le Théâtre de la Poudrerie, Les antennes jeunesse depuis l'année dernière développent des projets avec les jeunes autour de thématique comme la citoyenneté.

En 2019, il est prévu de mettre en place des projets dans les collèges, notamment sur la pause méridienne (lié au nouveau temps de travail), et de poursuivre avec le Théâtre de la Poudrerie un travail autour de la citoyenneté. Les antennes jeunesse vont être associées à la réflexion sur le budget d'égalité femmes - hommes. Enfin, un projet « parcours citoyen » sera développé pour 10 jeunes subventionné à 50% par la préfecture.

E) Au quotidien, la petite enfance

En 2018, la Ville s'est rapprochée de la crèche de l'hôpital René Muret afin d'étudier la possibilité de réserver des places d'accueil. En 2019 cinq berceaux seront conventionnés et viendront s'ajouter à notre offre totale.

En accueil occasionnel la municipalité veut aussi augmenter l'offre, notamment dans les maisons de quartier par l'intermédiaire des haltes-jeux, afin de consolider le lien parents-enfants, permettre aux familles de sortir de l'isolement et préparer l'entrée des tout-petits dans

la vie collective. Dans ce sens nous voulons aussi réorganiser et redéployer les crèches familiales ainsi que les Relais Petite Enfance.

Les rencontres régulières avec la CAF, commencées depuis deux ans, se poursuivent également. C'est un vrai travail de terrain qui se fait ainsi et qui permet à la ville de profiter de conseils et de toutes les subventions possibles. En 2019 nous allons procéder aux travaux de rénovation de la crèche des Colombes, financés à 80% par la CAF à travers un appel à projet « Fond de rénovation des EAJE » (Établissements d'accueil de la petite enfance).

Nous facilitons également l'installation d'une MAM (Maison des Assistantes Maternelles) afin de rendre plus attractive l'offre multiple de garde d'enfants. C'est par l'intermédiaire d'une Convention entre ville et MAM que nous voulons être garants d'un accueil de qualité. Cette convention pourra aussi réfléchir à l'accueil ponctuel des jeunes enfants des familles en insertion professionnelle (formation courte, linguistique, atelier envol,...)

Dans les crèches, nous essayons également d'optimiser les places et les temps d'accueil pour permettre au plus grand nombre de familles de bénéficier d'un accueil, qu'il soit à temps plein ou partiel.

22

Enfin, conscients que le nombre de places disponibles en accueil collectif ne répond pas à l'ensemble des demandes, nous nous efforçons d'appliquer les critères d'attribution à travers le règlement de la CAMA (Commission d'accès aux modes d'accueil) et d'adapter celui-ci à nos réalités locales, de manière à toujours répondre aux besoins des Sevranaïses. Et bien évidemment nous étudions la possibilité de créer de nouvelles places d'accueil pour répondre à la demande des familles.

Cette année verra aussi l'installation de la PMI Crétier dans ses nouveaux locaux.

F) Au quotidien, les écoles

Suite à la consultation qui a eu lieu le 19 décembre 2017 et qui a vu l'ensemble des partenaires concernés se prononcer à 84,69% pour le retour à la semaine des quatre jours, et selon la procédure officielle, tous les conseils d'école ont voté majoritairement pour un retour à la semaine des 4 jours.

Cette baisse sera totalement effective en 2019. Elle a impacté le budget des ressources humaine en 2018 qui a retrouvé son niveau de 2015. Toutefois un effet boomerang est prévisible pour 2019 avec le versement des allocations chômage pour une partie des

personnels concernés. Une discussion sera conduite avec le personnel concerné sur leur futur temps de travail et la réorganisation de l'accueil périscolaire.

Le dispositif des «devoirs faits», qui relève de l'Éducation Nationale s'est développé en élémentaire. En complément la ville s'inscrira dans le « plan mercredi » pour assurer la continuité des politiques éducatives en partenariat avec l'Éducation Nationale sur leur organisation et leurs financements.

La ville confirme son engagement pour permettre les dédoublements des classes de CP en REP et des CE1 en REP +. Ces mesures vont dans le bon sens pour la scolarité des élèves concernés. Cet effort de la Ville est indispensable pour garantir la même qualité d'équipement sur l'ensemble des établissements scolaires et permettre aux enseignants de mettre en place les dispositifs pédagogiques qui leur sembleront les mieux adaptés à cette réforme et à leur projet d'école, dans la limite des possibilités de la Ville et des financements alloués par l'Etat.

23

Sevrans compte 12 écoles maternelles, 13 élémentaires et 2 écoles primaires, pour un total de 6 752 élèves en 2017 (6 251 en 2007). Le développement de nouveaux quartiers, comme dans le secteur Westinghouse a conduit la Ville à

DES RECETTES EN PLUS

L'étude sur l'offre scolaire est financée par le Territoire et Grand Paris Aménagement à hauteur de 12 000€ chacun sur un montant total de 47 250€.

DES RECETTES EN PLUS

Le plan de mise en sécurité des écoles comprend un volet sur les risques d'incendie, un volet anti-intrusion et l'installation d'alarmes dans les écoles des quartiers « politique de la ville ». Ce plan est financé à hauteur de 97 000€ par la dotation de soutien à l'investissement public local, soit 22.6% du montant total de l'investissement. La Ville a engagé quant à elle 332 166€.

lancer une étude sur l'offre scolaire. La conclusion de cette étude permettra de lier les grands projets de Ville avec nécessité et perspective de constructions scolaires à l'échelle communale dans les années à venir. Dès 2019, le programme d'investissement prendra en compte l'accroissement du besoin scolaire dans les quartiers Sud.

Le travail de rénovation et de modernisation des écoles se poursuivra et sera complété par le plan de mise en sécurité.

Une attention particulière sera apportée à la sécurisation des écoles qui intègre le plan vidéoprotection sur trois ans conformément aux orientations du CLSPDR.

G) Au quotidien, les sports

La Seine-Saint-Denis est au cœur de l'organisation et de la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

L'opportunité est exceptionnelle pour lancer des opérations stratégiques pour l'année 2019, s'appuyant sur le projet sportif municipal qui fixe comme orientation générale la dynamisation de la vie sportive en investissant dans l'amélioration et la création d'équipements, en soutenant les clubs et en encourageant l'éducation sportive, et en particulier pour l'accès des jeunes filles aux activités sportives.

1. Amélioration et création d'équipements sportifs

La ville de Sevrans poursuit ses investissements pour moderniser, améliorer le patrimoine sportif en sollicitant de multiples soutiens financiers (territoire, CNDS, Département, ...) Parmi les priorités pour l'année 2019 figurent :

- la réhabilitation de la piscine municipale
- la réfection de la piste d'athlétisme Jean Guimier
- la création d'une salle spécialisée pour la pratique du rink hockey dans le complexe Jean Guimier
- la création d'une salle spécialisée pour la pratique de sports acrobatiques dans la friche Kodak.

DES RECETTES EN PLUS

La piste d'athlétisme du stade Guimier a été financée à hauteur de 600 000€ par la dotation « politique de la Ville » (DPV).

2. Soutien et accompagnement des associations sportives

Le nombre et la variété des associations sportives est une richesse. Le soutien à ces associations sera poursuivi pour favoriser la pratique sportive. Elle se traduit par :

- La mise à disposition gratuite des équipements sportifs et la signature de conventions d'objectifs et de moyens avec les associations sportives
- Le soutien financier en stagnation. Les subventions aux associations sportives représentent 264 700 €, elles ont augmenté de 70,23 % en 2017

- Le soutien logistique dans le cadre de l'organisation de manifestations sportives (tournoi de Pâques, la nuit de l'eau, l'Intégrathlon, les demi-finales des championnats de France de Trampoline, la fête du sport,..)

3. La pratique sportive : un levier d'éducation et de préservation de la santé

Le service des sports est présent pendant les vacances scolaires par de nombreuses initiatives à dimension éducative parmi lesquelles le village estival, les stages et séjours sportifs.

Des actions spécifiques et des réflexions seront réalisées avec l'OMS, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et le Comité Départemental Olympique Sportif de Seine Saint-Denis autour d'un projet sport / santé.

Le savoir nager est entré dans les programmes de l'éducation nationale ; à ce titre des stages réservés aux élèves de CM2 sont organisés en liaison avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale au cours des vacances scolaires.

H) Au quotidien, la culture

25 À Sevran, la culture se décline sous toutes ses formes : musique, lecture, théâtre, arts plastiques, avec comme points communs l'accessibilité et l'innovation.

Après l'arrivée de la Micro-Folie en 2017, « tiers-lieu » culturel, fruit d'un partenariat entre Sevran, La Villette et sept autres grands musées nationaux (dont Le Louvre, Beaubourg...), l'Etat a conforté cet engagement en inscrivant le financement de la Micro-Folie en Dotation

politique de la Ville (DPV).

DES RECETTES EN PLUS

L'Etat a financé à hauteur de 380 000€ la Micro-Folie. La Direction régionale de la culture (DRAC) et le Département versent respectivement 8 000€ et 15 000€ pour le festival des rêveurs éveillés. Le Contrat Territoire-Lecture, s'il arrive à son terme des négociations, se traduira par un soutien de l'Etat en investissement d'une dizaine de millions d'euros

De plus, la Ville s'est inscrite dans Contrat Territoire-Lecture en partenariat avec la DRAC qui a pour objectif d'approfondir les liens entre les différents lieux de culture et de renforcer le maillage culturel sur l'ensemble de la Ville. Cela représente un accompagnement financier durable et soutenu de l'État qui comprend le financement

d'un diagnostic du réseau de lecture publique ainsi qu'une contribution annuelle en fonctionnement d'un montant de 20 000€ de 2018 à 2021 et le financement de nouveaux équipements.

En 2019 l'agrément du conservatoire municipal sera renouvelé par l'État dans le cadre d'un nouveau Schéma National d'Orientation Pédagogique qui prévoit : le développement de méthodes pédagogiques innovantes (pédagogies actives, e-learning...), des passerelles entre spectacle vivant et apprentissages (c'est l'objet du projet « IDM » en partenariat avec le Théâtre de la Poudrerie), le fonctionnement en réseau (projet « LFK's », Parcours « ressources numériques avec la Philharmonie de Paris »).

La Ville s'est attachée à trouver de nouveaux partenaires financiers pour le Théâtre de la Poudrerie (Etat, Région, mécènes...). Elle participe encore à un tiers de son budget de fonctionnement, soit 200 000€. Le Théâtre diversifie son activité sur l'ensemble du Territoire Paris Terres d'Envol.

C'est encore le signe du dynamisme et de l'engagement de la Ville, pour être au plus près des sevranaises et des sevranaï, pour leur rendre, au quotidien, le meilleur service.

I) Au quotidien, l'économie et l'emploi

26 2019 marquera la poursuite du travail de terrain réalisé par les services de la Ville, en lien avec Compétence Emploi et Paris Terres d'Envol, pour offrir aux sevranaises et aux sevranaï un tissu commercial et d'entreprises gages d'attractivité économique et d'emplois.

L'enjeu majeur pour 2019 réside dans la réalisation de cinq objectifs :

- Le soutien aux commerces de proximité, avec la refonte de la Halle Mandela et de la place Elsa Triolet, avec le lancement de négociations sur la réimplantation d'une pharmacie. Le centre commercial Charcot fait quant à lui l'objet d'une restructuration d'ensemble dans le cadre du programme ANRU.
- La revitalisation du centre Commercial BeauSevrans, avec sa locomotive Carrefour, point d'appui de Sevrans Terre d'Avenir avec l'arrivée de la gare du Grand Paris Express,
- Le soutien et le développement des entreprises dans la Zone Franche Urbaine (ZFU). Il existe une carence en matière de restauration pour les entrepreneurs dans la zone Vergnaud. Cet outil permettra avec la gare du Grand Paris située en plein cœur de la ZAC d'attirer de nouvelles entreprises, et de nouveaux talents sur notre territoire.

- L'implantation d'un magasin « O Frais » à proximité de la route nationale 370. Ce projet conjugue à la fois une dominante sur des produits frais de qualité, une dominante sur la revitalisation d'une zone sans activité commerciale.
- Fédérer toutes les entreprises locales. Il sera proposé en accord avec l'association AEB d'élargir son périmètre d'intervention à toutes les sociétés de Sevrans et ainsi recréer un dynamisme, favoriser les échanges commerciaux des entreprises adhérentes et enfin participer aux différentes activités économiques sur Sevrans.

Cette volonté d'accueillir de nouvelles entreprises s'accompagne bien évidemment d'une modernisation des réseaux fibre et 4G. Le développement de la 4G et la couverture totale de la Ville permettra aussi de se préparer aux évolutions technologiques futures avec l'arrivée rapide de la 5G.

J) Au quotidien, la santé

Pour 2019, la démarche de promotion de la Santé, initiée depuis plusieurs années, sera poursuivie par l'offre médicale traditionnelle du CMS et les multiples actions d'informations et de sensibilisation, à destination des habitants proposées par l'Atelier Santé Ville. Sevrans poursuivra ses efforts pour répondre aux besoins de la population.

27

La priorité sera donnée au nouveau Contrat Local de Santé, prévu en 2018, mais reporté. A ce jour, Sevrans est en négociation avec l'ARS, financeur des actions du dispositif. Les axes prioritaires porteront principalement sur la lutte contre les inégalités en favorisant l'accès aux soins, prévention et aux droits, sur la promotion des comportements favorables à la santé, notamment dans les quartiers en politique de ville, sur les actions du « Vieillir Bien » et sur la prévention des conduites à risques.

Il est à noter que l'approche participative des acteurs médicaux et des habitants a permis la mise en place de modalités d'actions au plus près des besoins et des conditions de vie des personnes.

Cette politique volontariste est illustrée par la mise en œuvre, en 2019, d'un programme innovant de recherche sur la prévention de la perte d'autonomie chez les personnes âgées, en partenariat avec l'hôpital Muret (en complément du travail de recherche sur les effets du vieillissement et leur prévention) qui va proposer des exercices sur du matériel adapté animés par un coach. Les machines d'activité physique sont déjà installées au CMS.

K) Au quotidien, la solidarité

À Sevrans la solidarité constitue le fil conducteur de l'action de tous les services et le CCAS en est l'un de ses principaux outils réglementaires pour développer une « solidarité active ». Il dispose d'une subvention de l'ordre de deux millions d'euros chaque année, pour soutenir l'ensemble des familles de la ville. Chaque année l'ABS - analyse de besoins sociaux - débattue en conseil d'administration permet de définir, affiner, orienter ou réorienter les actions.

L'étude sur le quotient familial a bien été engagée en 2018 mais n'est pas achevée. Les principes et valeurs défendus sont la justice sociale, la simplification et la lisibilité. La solidarité envers les familles va poursuivre sa focalisation sur l'accès aux droits et la cohésion sociale et l'égalité femmes/hommes.

Le partenariat formalisé avec la Caisse d'Allocations Familiales principal débiteur des prestations et minimas sociaux et coordonnateur des politiques familiales (Convention Territoriale Globalisée) y a toute sa place et sera dynamisé.

28

L) Au quotidien, l'insertion

Au vu des problématiques liées à l'insertion socio-professionnelle des habitants de Sevrans, la municipalité mène une politique volontariste permettant de mettre en œuvre des dispositifs visant à renforcer l'action territoriale en matière d'emploi, de formation et d'insertion, particulièrement à destination des personnes les plus vulnérables.

En 2019, les actions menées au sein de la Plateforme Emploi Initiative Formation se poursuivront dans différents domaines :

- maintenir un accueil de qualité, sous forme de guichet unique, permettant aux usagers d'avoir un premier niveau d'information et d'être orientés vers le service adapté.
- animer un cyber espace de recherche d'emploi ouvert au quotidien afin d'aider les sevransais quel que soit leur âge et leur statut à structurer leurs démarches.
- animer des ateliers informatiques permettant d'une part de lutter contre la fracture numérique et d'autre part de renforcer des compétences sur les outils bureautiques.
- assurer un accompagnement individualisé et personnalisé par le biais d'un référent de parcours unique garant de la démarche d'insertion.
- élaborer et mettre en œuvre des actions de formation territorialisées répondant aux besoins des publics et des entreprises du territoire dans des filières d'activité porteuses d'emploi et sur des actions linguistiques.

- travailler avec les entreprises du bassin d'emploi et mettre en place des journées de recrutement et des évènements type forum favorisant d'une part la rencontre entre les sevranaïses et les acteurs économiques et d'autre part leur accès à l'emploi.
- développer les actions d'insertion par l'activité économique et la clause d'insertion dans les marchés publics au regard des projets de développement économique et urbain du territoire (Grand Paris, NPNRU, JO, Cycle Terre, Terre d'avenir..).

L'engagement de la Ville se traduira par l'allocation d'une subvention de fonctionnement à destination de Compétences Emploi et de la Mission Locale ainsi que par un portage du

DES RECETTES EN PLUS

L'Europe participe à l'insertion à Sevrans en octroyant à l'association Compétences emploi plus de 550 000€.

service RSA. Cet engagement devra être revisité au regard des transferts de compétences pour que l'effort de solidarité et d'insertion soit pleinement assuré par la région, le département et la Métropole.

Une avance de trésorerie de 300 000 euros sera également consentie à Compétences Emploi afin de lui permettre de gérer les retards de paiement liés à la mobilisation des financements européens.

29 La ville interviendra également en soutenant les structures d'insertion par l'activité économique par l'attribution de supports d'activité dans les domaines du bâtiment et des espaces verts. Un effort sera tout particulièrement fait sur l'accès au travail des femmes.

M) Au quotidien les retraités

Le maintien à domicile répond profondément aux aspirations des personnes âgées et constitue une alternative au placement en établissement, permettant de lutter contre l'isolement et le confinement à domicile, évitant ainsi la rupture des liens sociaux.

La structure intégrée du CCAS chargée de prévenir et lutter contre la perte d'autonomie poursuit sa structuration et consolide son assise et ancre le partenariat avec les hôpitaux René Muret et Robert Ballanger, l'Agence régionale de santé (ARS) et le Conseil Départemental.

Les travaux sur l'espace restauration avec la mise aux normes de la cuisine réalisée par la Ville - financement ANRU 1- à la résidence autonomie des Glycines seront achevés en début d'année 2019 offrant aux résidents et administrés un lieu totalement rénové et modernisé permettant un engagement dynamique du projet d'ouverture sur le quartier.

La nouvelle prestation de restauration tant en espaces qu'en portage au domicile est installée et en cours d'évaluation par la commission paritaire -membres du CA et convives- et de

premiers ajustements ont déjà été réalisés avec le prestataire. Le travail se poursuivra sur 2019.

En 2019, Sevrans Séniors va organiser vingt-trois grands rendez-vous pour améliorer l'accès à la culture et aux loisirs pour les séniors. Les cours, ateliers et activités sportives vont aussi être retravaillés et accentués. Il sera proposé

notamment des cours d'anglais, de chant, d'informatique, de vélo VTC, mais aussi des ateliers hebdomadaires entre autres d'arts plastiques, de jeux vidéo, de jeux de mémoire, de cuisine. Concernant l'Université participative Inter-Âges, quarante-huit conférences seront programmées en 2019.

DES RECETTES EN PLUS

Le Département a attribué pour l'Université participative inter-âges (UPI) une subvention de 8 940€.

N) Au quotidien, plus de prévention pour plus de sécurité

En 2018, en dépit des difficultés de recrutement qui impactent toutes les polices municipales d'Île-de-France, l'activité de la police municipale de Sevrans est en hausse.

Les effets de l'installation de zones bleues commencent à se faire sentir notamment en centre-ville, même si des efforts sont encore nécessaires. La police Municipale a signé 1440 procès-verbaux depuis le 1er janvier et procédé à 762 enlèvements de véhicules

M. le Préfet, Mme la Procureure de la République et M. le Maire ont signé le 2 juillet 2018 à l'issue du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPDR) la convention de partenariat entre la police nationale et la police municipale.

Ce partenariat s'est accru notamment en Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP) où un travail commun de lutte contre les ventes à la sauvette et les occupations illégales de l'espace public sont menées régulièrement.

Depuis septembre, la collaboration police municipale / police nationale a été renforcée par l'installation de la police de Sécurité du Quotidien et du dispositif des Quartiers de reconquête républicaine. 25 policiers nationaux supplémentaires sont désormais déployés sur le secteur des Beaudottes et travaillent en étroite collaboration avec la Police municipale. Leur présence est favorablement accueillie par la population.

Le travail transversal avec la Préfecture et la Justice continue de se renforcer dans le cadre des séances plénières du CLSPDR et par des groupes de travail avec les bailleurs, les

transporteurs et l'Education nationale qui se tiennent régulièrement en mairie. Ainsi, des dossiers comme la sécurisation des établissements scolaires, l'accueil des Travaux d'intérêt général (TIG) etc. ont connu des avancées significatives.

Ce partenariat a aussi permis l'obtention de subventions conséquentes dans le cadre du FSIL pour le déploiement d'un système de vidéoprotection dont l'étude de faisabilité est terminée permettant l'installation rapide du dispositif.

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité dans sa séance du 28 juin 2018 le rapport cadre pour la mise en place d'un dispositif de vidéoprotection sur la Ville – cent vingt caméras – pour un montant estimé à 1 350 000 € HT sur trois ans, dans les quartiers et pour quatre groupes scolaires prioritaires.

La première tranche a été engagée en 2018. Elle se terminera dans les premiers mois de 2019. La Ville sollicitera à nouveau le soutien de l'Etat et de la Région au titre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) pour continuer cette installation dans d'autres quartiers de la Ville et sécuriser d'autres écoles.

Il s'agit de protéger les enfants, mais aussi de garantir la libre circulation des femmes et des hommes.

DES RECETTES EN PLUS

*L'Etat, par la Dotation interministérielle de soutien aux investissements locaux, finance à 80% l'installation des caméras de vidéoprotection. Les premières caméras vont être installées au premier semestre 2019 et la première subvention d'un montant de **354 550€** a déjà été obtenue.*

L'Etat s'est engagé à renforcer le fonds de soutien à l'investissement dans le cadre de la contractualisation.

De nombreux autres projets de prévention de la délinquance ont reçu le soutien du FIPD, et en particulier de nombreuses actions

en direction des droits des femmes et de l'accès aux droits.

Enfin la demande d'un commissariat de plein exercice a été portée par le Maire et la municipalité auprès du Ministre de l'Intérieur lors de sa venue à Sevrans, mais également par l'ensemble du conseil municipal lors de chaque rencontre avec la préfecture.

La transformation du PTP en Police Municipale a pour conséquence de recentrer son activité régaliennne sur l'aspect police, le secteur de l'accès au droit étant rattaché à un pôle plus ambitieux dans le cadre de la direction des affaires sociales.

Il sera examiné en 2019 le transfert de la Police Municipale en centre-ville en complément de la réalisation de l'ilot Crétier.

O) Au quotidien, des services plus proches des habitants

L'implication du personnel dans l'amélioration de la gestion relation avec les citoyens a permis

- d'améliorer la qualité d'accueil au guichet
- d'améliorer la qualité de réponse aux appels
- de fluidifier les relations à l'usager
- de limiter les déplacements à l'échelle de la ville en développant les démarches en ligne
- de gérer les signalements et réclamations
- de mieux informer les usagers

En 2018, les procédures d'accueil ont été largement revues, avec :

- la finalisation du guide de l'agent d'accueil
- la gestion informatisée des rendez-vous, des files d'attente au CCAS et du courrier des domiciliés au CCAS
- une inscription administrative pour les activités périscolaires et réservation des différentes activités au lieu d'une inscription par activité.

Onze écrans ont été installés, permettant une information continue des usagers et trente-trois démarches en lignes sont désormais possibles sur le site internet de la Ville. Ceci a permis d'augmenter le nombre de paiement en ligne : de janvier à septembre 2018, soit sur neuf mois, on compte 3 653 opérations de paiement en ligne, contre 3 630 pour toute l'année 2017. Cela représente désormais 21,30% de l'ensemble des paiements.

Action	2018	2019	2020	2021	Total 4 ans
Refonte téléphonie	52000€	60000€	60000€		170000€
Outil GRC CapDemat	27500€	3500€	3500€	3500€	38000€
Application mobile	7000€	6000€	6000€	6000€	25000€
Standardisation des procédures	18000€	12000€			30000€
Sensibilisation / Formation	29000€	5000€	29000€		62000€
Totaux	133500€	86500€	98500€	9500€	325000€

Figure 19 - Récapitulatif financier pluriannuel de la GRC - DSI

Pour 2019, dès le 1^{er} janvier, le paiement en carte bleue sera généralisé à toutes les régies de la Ville.

Plusieurs projets seront lancés, poursuivis ou consolidés :

- mise en place d'une application mobile pour les habitants, permettant de poser signalements, l'accès rapide à la communication institutionnelle, de recevoir des notifications géolocalisées et un meilleur accès aux démarches ;
- une refonte du site de la Ville ;
- la mise en place d'un guide des démarches et des services ;
- l'amélioration de la gestion des communications au centre d'appels et refonte de la téléphonie ;
- une charte de l'accueil des usagers, élaboration et mise en application ;

- un cycle de formation pour les agents en contact avec le public ;
- une action en faveur de la réduction de la fracture numérique auprès des publics en difficulté ;
- la poursuite du développement des démarches en ligne (quinze supplémentaires) ;
- la mise en place d'un outil de gestion des signalements avec CapDémat ;
- une extension des écrans d'accueil (cinq supplémentaires).

P) Au quotidien, l'amélioration de l'habitat et des logements

Bien que la compétence habitat ait été transférée au territoire, la ville entend poursuivre son action en direction des copropriétés privées :

- en terminant les plans de sauvegarde en cours à savoir Chalands 1, Chalands 2, Marguerite et La Boétie 3 et l'OPAH en cours de Galaxie,
- en obtenant des plans de financement acceptables de l'ANAH et du territoire pour les OPAH de Perrin et du 8 H. Boucher et pour le plan de sauvegarde de Bonaparte,
- en se mobilisant pour que l'OPAH du centre-ville démarre,
- en lançant une étude sur la copropriété des 1001 vies appelée briques rouges, en restant très attentif à celles des Sablons et en veillant sur l'évolution des autres copropriétés.

33

Afin de lutter contre les marchands de sommeil, la ville va mettre en place une série d'outils dont certains que le législateur a récemment adoptés pour contrôler et mieux maîtriser l'usage du parc immobilier de Sevran :

- le permis de louer,
- le permis de diviser,
- le permis de louer des meublés touristiques.

Concernant sa politique relative au logement :

- la ville développera un rôle de veille, de médiation et d'intervention auprès des amicales de locataires et des bailleurs afin d'aider à la résorption des difficultés locatives de toutes natures.
- la commission logement composée de 6 élus représentant toutes les tendances politiques du conseil poursuivra en toute transparence et selon des critères objectifs ses travaux de pré-attribution de logements sociaux du contingent de la ville,
- les modalités d'attribution de logements du parc privé de la ville seront révisées afin de respecter les textes officiels et de conserver le caractère précaire des attributions.

Concernant l'hygiène et la salubrité, le service accentuera ses actions afin de lutter contre l'insalubrité et l'indécence des logements et multipliera les contrôles relatifs aux commerces. Enfin, l'acquisition de biens vacants, sans maitre et en état d'abandon manifeste sera poursuivie de manière systématique dès lors que les conditions d'abandon manifeste seront réunies

Troisième partie : faire de Sevrans une ville en avance pour l'environnement

Avec 2.7% d'augmentation des gaz à effet de serre, 2018 a compté de tristes records : selon Météo France : « *la France a **connu les neuf premiers mois de l'année les plus chauds depuis 1900**. Sur la période janvier-septembre 2018, l'indicateur national de température moyenne, calculé à partir de 30 stations de référence réparties sur le territoire est de 15,1 °C, soit **1,4 °C au-dessus des normales**. Ce début 2018 établit ainsi un nouveau record chaud, en dépassant les 15,0 °C des neuf premiers mois de 2003* ».

Comme le rappelle « le Figaro » dans son édition du 5 décembre 2018 : « *La France occupe le 18ème rang mondial des pays les plus vulnérables aux intempéries extrêmes, au même niveau que Madagascar, l'Inde, le Bangladesh ou encore la Thaïlande. **En moyenne, il a enregistré 1 121 décès et 2,2 milliards de dollars de pertes par an entre 1998 et 2017**, selon l'indice mondial des risques climatiques de Germanwatch* ».

Notre territoire a souffert, par le passé, des transformations qui ont bouleversé ses structures socio-économiques (urbanisation massive des années 60-70, désindustrialisation à partir des années 80), son tissu urbain et son patrimoine naturel, avec des conséquences dont il subit encore les effets aujourd'hui.

Dès lors, la stratégie de développement et de renouvellement urbains de la Ville est de s'inscrire dans un objectif de résilience, c'est-à-dire de doter le territoire d'une capacité à s'adapter aux transformations à venir, tant économiques, sociales qu'environnementales.

Au travers de ces projets, elle ambitionne de redonner à Sevrans une attractivité et une vitalité économique et résidentielle, dans des conditions à la fois acceptables financièrement pour les investisseurs privés et supportables pour ses habitants et pour l'environnement.

Les objectifs écologiques que la Ville poursuit au travers de ses projets sont notamment de :

- Valoriser la place de l'eau
- Améliorer la qualité de l'air
- Améliorer l'intégration de la nature dans la ville.
- Limiter la facture énergétique

A) Valoriser la place de l'eau

Sevrans est traversée par le canal de l'Ourcq et par la Morée au nord-est. C'est ce patrimoine que le projet Sevrans Terre d'Eaux entend faire fructifier.

Tourné dans son entier vers les métiers et les loisirs de l'eau, « Terre d'Eaux » se déploie autour d'un parc aquatique et nautique de 9 ha qui aura à la fois une fonction ludique, sportive, pédagogique et écologique.



Figure 20 - Situation du projet Sevrans Terre d'Eaux - DTAC

Ce projet est à la confluence des

gares du RER B Sevrans-Beaudottes et Sevrans Livry, et de la future ligne 16 du métro du Grand Paris Express.

Il s'inscrit dans l'objectif de développer deux trames, une trame verte allant du Parc Vallebou jusqu'au Parc de la Poudrerie et une trame bleue prenant sa source à Sevrans et suivant le canal de l'Ourcq jusqu'au nouveau bassin de la Villette.

36

« Terre d'Eaux » se base sur le principe d'un système de recyclage vertueux des eaux et 100% autonome. Il est conçu comme un modérateur thermique et comme un outil de prévention des îlots de chaleur urbains.

B) Améliorer la qualité de l'air

La Ville ambitionne également de réduire l'impact des activités humaines sur la qualité de l'air. Le projet de Ville est axé sur le renforcement notable des infrastructures lourdes de transport en commun (Grand Paris Express) et sur la réduction des déplacements automobiles.

Le taux de motorisation des ménages sevransais est de 0,94% en 2018 (0,74% dans l'habitat collectif) et il diminue de 0,1% chaque année. Compte tenu du changement de modèle urbain qu'entame le territoire en lien avec le Grand Paris, cette baisse tendancielle devrait s'accélérer.

Plus concrètement, les projets de la Ville visent à favoriser les mobilités douces, le vélo et le développement de transports en commun légers en lien avec les deux pôles gares Grand Paris Express / RER.

C) Améliorer l'intégration de la Nature dans la ville

Le modèle de rénovation et de développement urbains poursuivis par la Ville s'appuie sur la richesse de son patrimoine naturel pour contribuer à l'attractivité résidentielle du territoire. L'objectif premier de la collectivité est de terminer l'ANRU 1, avec pour priorités la finalisation de la restructuration du Centre Commercial Charcot à Rougemont, du secteur des Erables, de la Voie Ronsard à Montceleux-Pont Blanc et des opérations aux Nouvelles Beaudottes.

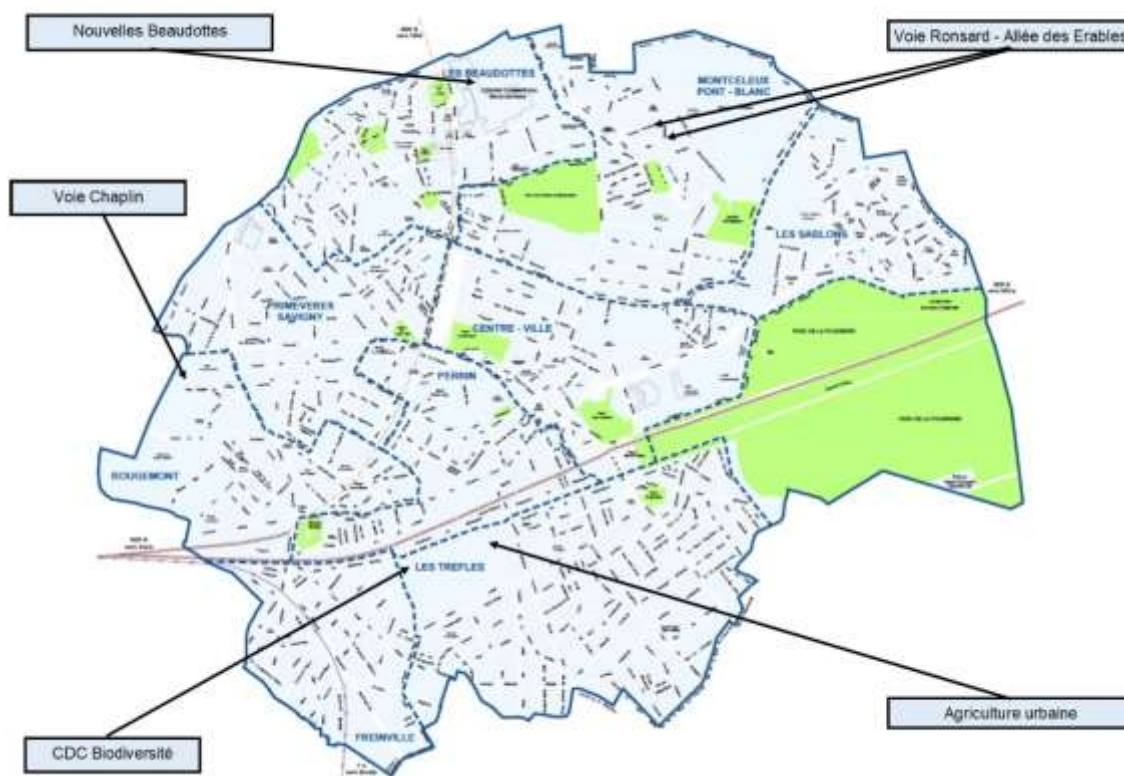


Figure 21 - Restructurations, reprises, améliorations - DTAC

A l'ouest de Rougemont, la voie Charlie Chaplin sera achevée fin 2019 et permettra l'accueil d'un Equipement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés (EEAP) en continuité du Foyer d'Accueil Médicalisé pour personnes autistes (FAM), dans le secteur de l'hôpital René Muret.

En parallèle, la Ville prépare déjà un ANRU 2 dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU). Celui-ci intégrera, en plus des quartiers déjà concernés, les Briques Rouges et la Résidence Perrin.

Les investissements consentis par l'Etat, les bailleurs et les autres maîtres d'ouvrage dans le cadre de ce nouveau chantier du renouvellement urbain sont estimés à près de 480 millions

d'euros. Les subventions de la Ville, qui a obtenu par dérogation un taux d'aide de 70%, sont estimées à plus de 60 millions d'euros. Le projet Terre d'Eaux, à l'est de la Ville, offre l'opportunité de renforcer la fonctionnalité écologique du corridor vert nord-sud permettant de relier les grands espaces naturels et ouverts de la Seine-Saint-Denis : Parc du Sausset, Parc Forestier de la Poudrerie, Canal de l'Ourcq, Forêt de Bondy.

Sur les terrains de la Marine, le projet Cycle Terre et le projet Terre d'Avenir seront compatibles avec les exigences de la zone Natura 2000. Il en est de même pour le nouveau quartier de gare de Sevrans-Livry, aux portes du Parc de la Poudrerie.

Cycle Terre est un projet financé à hauteur de 5 millions d'euros par l'Union Européenne. Son objectif est de promouvoir par le biais d'un démonstrateur une nouvelle filière écologique limitant fortement l'empreinte carbone des grands projets sur le territoire (Grand Paris Express, Projets Urbains) par la réutilisation d'une partie des terres excavées.

DES RECETTES EN PLUS

L'Union Européenne subventionne Cycle Terre. C'est 5 millions d'euros qui sont destinés à ce projet d'économie circulaire de production de matériaux de construction en terre crue.

38

Cette fabrique de matériaux de construction en terre crue verra le jour à Sevrans dès 2020, avec à la clef la création d'une dizaine d'emplois directs et d'une centaine d'emplois indirects.

Enfin, concernant le parc « Kodak », la Ville a signé avec CDC Biodiversité, émanation de la Caisse des Dépôts et Consignations, une convention d'application du programme Nature 2050. Ce programme fait du site Kodak une réserve de biodiversité et un lieu d'observation de l'adaptation de la nature au changement climatique, tout en favorisant l'accès des habitants à ce nouveau cœur vert en lisière du canal de l'Ourcq. Parallèlement, un programme d'agriculture urbaine est à l'étude sur les deux hectares de la Friche Kodak pour développer un projet de cultures hors-sol en liaison avec CDC Biodiversité.

CONCLUSION

Le suivi de l'exécution budgétaire par la commission des finances a montré que le bilan de l'année 2018 de la section de fonctionnement permettait de retrouver un équilibre de la section d'investissement. La poursuite des efforts engagés en 2018 dégagera pour le budget 2019 un excédent sur la section de fonctionnement pour financer les investissements indispensables pour l'entretien du patrimoine, des écoles, de la voirie et le soutien aux grands projets.

La Ville renforce son action en interne en s'appuyant sur l'expertise de la Direction des Ressources Financières et de la Commande Publique pour veiller au respect des recommandations de la Chambre Régionale des Comptes. Elle intensifie son partenariat avec les services de l'Etat pour améliorer sa trajectoire et bénéficier de leur appui tant pour l'obtention des dotations et des subventions indispensables que pour la relation avec les banques. Elle s'attache à un dialogue constructif dans le cadre de l'intercommunalité pour un vrai retour sur investissement et un plein engagement des partenaires de la ville à ses projets. Cet effort de suivi du budget de la commune s'analyse en dépenses et aussi en recette pour que Sevrans ne perde aucune subvention ni aucune dotation.

Ce suivi rigoureux et attentif permet de redonner à la ville des capacités d'intervention au service de la population.

39

Cet effort ne peut réussir qu'avec la participation de toutes et de tous :

De la population, tout d'abord, avec toutes les réunions de concertation, avec les associations d'habitants, avec les comités de quartier et les conseils citoyens.

Des élus, ensuite, et c'est pour cela que l'ensemble de ces projets seront étudiés dans les commissions finances, urbanisme et développement durable et politiques éducatives, culture et sports. Ces commissions seront appelées à se réunir très régulièrement pour améliorer les propositions de la Ville

Des services et de l'ensemble du personnel enfin, qui les mettent en œuvre, les suivent et les portent au quotidien.